

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 17 DECEMBRE 2018 A 19H30

en l'Hôtel de Ville de Verviers

Supplément à l'ordre du jour arrêté par le Collège communal (art. L1122-24 du Code de la
Démocratie locale et de la Décentralisation)

SEANCE PUBLIQUE

MME LAMBERT

36^A.- MOTION de reconnaissance de l'extrême pauvreté comme une atteinte à la dignité humaine et engagement de la Ville à combattre l'extrême pauvreté sur le territoire de la commune avec tous les acteurs de la société civile - Point inscrit à la demande de M. EL HAJJAJI, Chef de Groupe ECOLO.